

**Arrêté du 23 août 2013 portant nomination à une commission régionale d'inscription
et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1321653A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 14 juin 2010 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel d'Orléans ;

Vu les arrêtés du 5 et du 13 juillet 2012 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel d'Orléans ;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes d'Orléans, en date du 23 mai 2013 ;

Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes du Centre, Limousin, en date du 7 juin 2013 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel d'Orléans et du procureur général près ladite cour, en date du 5 et 12 juillet 2013 ;

Vu les propositions du ministre de l'économie et des finances, en date du 18 juillet 2013 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel d'Orléans :

En qualité de président

M. Jean-François BROCARD, président de chambre à ladite cour, titulaire.

Mme Martine AUBERT, présidente de chambre à ladite cour, suppléante.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Patrick LE GUERER, premier conseiller à la chambre régionale des comptes du Centre, Limousin, titulaire.

Mme Annick NENQUIN, première conseillère à la chambre régionale des comptes du Centre, Limousin, suppléante.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

Mme Aline CHEYNET DE BEAUPRÉ, professeur des universités de droit privé à l'université d'Orléans, titulaire.

M. Patrice HOANG, professeur des universités de droit privé à l'université d'Orléans, suppléant.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

Mme Nicole CALOT épouse BILLON GRAND, professeur des universités d'économie et de gestion honoraire, titulaire.

M. Thierry MONGE, conseiller à la cour d'appel d'Orléans, titulaire.

M. Philippe GARNIER, président du tribunal du contentieux de l'incapacité d'Orléans, suppléant.

M. Gilles MAGUIN, président du tribunal de grande instance d'Orléans, suppléant.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Hervé GROSSKOPF, directeur départemental des finances publiques d'Indre-et-Loire, titulaire.

M. Laurent ROUSSEAU, directeur du pôle gestion fiscale à la direction départementale des finances publiques d'Indre-et-Loire, suppléant.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Daniel RAVINEAU, commissaire aux comptes à Blois, titulaire.

M. Nicolas BROU, commissaire aux comptes à Olivet, suppléant.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 23 août 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice, et
par délégation,
Le chef de bureau du droit commercial,

Ronan GUERLOT